



**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2018**

**COMMUNE DE GARDANNE**

Convoqué le mardi 13 novembre 2018

Président de séance : Monsieur le Maire  
Secrétaire de séance : Monsieur Anthony Pontet

**OBJET :** **SUBVENTION A L'ASSOCIATION PROVENCE TOURISME DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DE L'EVENEMENT BAPTISE MPG2019 - ANNEE DE LA GASTRONOMIE EN PROVENCE -**

MEI Roger  
PRIMO Yveline  
LA PIANA Jean-Marc  
PONA Valérie  
BASTIDE Bernard  
NERINI Nathalie  
MENFI Joseph (dit Jeannot)  
ARNAL Jocelyne  
PORCEDO Guy..... Procuration  
MASINI Jocelyne  
PONTET Anthony  
LAFORGIA Christine  
JORDA Claude  
GUIDINI-SOUCHE Johanne  
PARDO Bernard  
KADRI Zahia  
PARLANI René  
IDDIR Chérifa  
TOUAT Didier  
SEMENZIN Véronique..... Procuration  
BRONDINO Maurice  
GAMECHE Samia  
VIRZI Antoine  
BUSCA-VOLLAIRE Céline..... Procuration  
BAGNIS Alain..... Procuration  
MUSSO Alice..... Procuration (jusqu'à la question n° 11)  
SBODIO Claude  
GARELLA Jean-Brice  
MARTINEZ Karine..... Procuration  
RIGAUD Hervé  
AMIC Bruno..... Procuration (jusqu'à la question n° 15)  
APOTHELOZ Brigitte  
BALDO Antonio  
BLANGERO Maryse..... Absente  
LEPOITTEVIN Clément..... Absent

Nombre total de conseillers : **35**

Présents à la séance : 26 jusqu'à la question 11, puis 27 jusqu'à la question 14,  
puis 28 à partir de la question n° 15

Nombre de pouvoirs : 07 jusqu'à la question 11, puis 06 jusqu'à la question 14,  
puis 05 à partir de la question n° 15

Absents à la séance : 02

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal,

L'Association Provence Tourisme de Développement Touristique des Bouches du Rhône, a pour vocation l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de développement du tourisme et des loisirs du département.

Cette association s'est vue confier par le Département, l'organisation d'un évènement baptisé MPG2019, Année de la Gastronomie en Provence qui se déroulera de Mars à Décembre 2019. Il s'agit pour Provence Tourisme de mobiliser l'ensemble des acteurs de la filière autour de Gérald Passadat, le chef triplement étoilé du restaurant le Petit Nice à Marseille.

Cet évènement ne prendra tout son sens qu'au travers de l'implication des 119 communes du territoire et de leurs évènements de grande qualité qu'elles ont déjà envisagées pour 2019.

Pour Gardanne, ce projet permettra de valoriser Arts et Festins du Monde et la Semaine du Circuit Court qui se déroule en milieu scolaire.

Afin de pouvoir intégrer pleinement la commune dans la programmation du MPG2019, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de verser une subvention d'un montant de 10 000 euros à l'Association Provence Tourisme.

Il est précisé au Conseil Municipal qu'une convention fixant les modalités de partenariat sera conclue avec l'Association Provence Tourisme.

#### **LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, à l'**unanimité**, l'adopte et le convertit en délibération,

#### **DÉCIDE :**

**ARTICLE 1** : D'autoriser Monsieur le Maire à verser une subvention de 10 000 euros à l'Association Provence Tourisme pour l'organisation de l'évènement baptisé MPG2019, Année de la Gastronomie en Provence.

**ARTICLE 2** : Que les crédits sont prévus au Budget Communal.

Le Maire de Gardanne,

**Roger MEI**

**SIGNE**



TRANSMISE EN SOUS/PREFECTURE LE :

22 NOV. 2018

AFFICHÉE LE :

22 NOV. 2018

ACCUSÉ RÉCEPTION DE LA SOUS PREF. EN DATE DU :

22 NOV. 2018